

SPRING BASKET CAMP VOIRON

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023



SPRING BASKET CAMP

Règlement intérieur des activités

Préambule :

Le présent règlement intérieur concerne chaque stagiaire du Camp et s'applique pour toutes les activités proposées. Il pourra, par décision du Conseil d'Administration, faire l'objet de modification dont les stagiaires seront tenus informés. Dans tous les cas, l'inscription vaut acceptation des dispositions du règlement intérieur et engagement de les respecter.

1 – RESPECT DES PERSONNES

Article 1.1 : La tolérance

La tolérance et le respect des différences sont le fondement même d'une association. L'agressivité, qu'elle soit physique ou verbale, est proscrite. Les propos ou les comportements irrespectueux pourront valoir à leur auteur l'exclusion du stage.

Article 1.2 : Le refus du prosélytisme

Libres de toutes attaches politiques ou religieuses et attachés au principe de laïcité, nous refusons toute forme de prosélytisme au sein du camp.

2 – RESPECT DES LOCAUX

Article 2.1 : La responsabilité de l'intervenant

Les stagiaires disposent pour pratiquer leur activité d'une salle propre, équipée d'un mobilier et d'un matériel adéquat. L'intervenant chargé de l'activité est garant de leur utilisation dans des conditions normales et adaptées. Il devra rendre compte au Directeur du Camp d'éventuelles détériorations ou dégradations commises au cours de l'activité.

Article 2.2 : S'informer des règles et les respecter

Les stagiaires doivent s'informer auprès de leur intervenant des règles particulières d'utilisation des locaux municipaux et du matériel inhérent à l'activité pratiquée. Ils sont évidemment tenus de les respecter scrupuleusement : toute détérioration ou dégradation due à un non-respect de ces règles obligera son auteur à la réparation du préjudice constaté.



SPRING BASKET CAMP

3 – REGLES DE VIE

Article 3.1 : Alcool et tabac

Conformément aux lois en vigueur, la consommation d'alcool, de tabac ou de substances illicites est interdite au sein des locaux mis à disposition du club GAP ALPES DU SUD BASKET 05.

Article 3.2 : L'usage du téléphone portable

Devant le développement de la téléphonie mobile et des désagréments qu'elle incombe, des moments pour utiliser les téléphones portables seront aménagés durant la journée.

Article 3.3 : Le vol

Toute appropriation frauduleuse du bien d'une personne (présent ou non au séjour) par une autre personne est interdite. Toute personne ne respectant pas cette interdiction pourra être exclue du séjour et s'expose à des poursuites qui engagent le club à l'encontre de l'auteur du vol.

4 – REGLES DE SECURITE

Article 4.1 : Un devoir de communication

La communication entre tous les acteurs du Camp (stagiaire, intervenant, permanents, direction) est une condition essentielle au bon fonctionnement de la structure. Les stagiaires ont le devoir de signaler tout problème d'ordre matériel ou relationnel survenant ou étant survenu dans le cadre d'une activité, a fortiori si ce problème est susceptible de mettre en danger la sécurité physique ou morale des autres participants.

5 – RÈGLES ADMINISTRATIVES

Article 5.1 : Inscription

L'inscription au Camp est la condition nécessaire pour participer aux activités proposées : à ce titre, elle est obligatoire.



SPRING BASKET CAMP

Article 5.2 : Paiement du stage

Le paiement du Camp est à joindre en même temps que le dossier d'inscription complet. Celui-ci est à envoyer à l'adresse suivante :

GASB05, rue pasteur prolongée, 05000 GAP.

Il donnera droit au stagiaire de participer au camp.

Aucun remboursement ne sera fait quinze jours avant la date de début du camp, en dehors d'un justificatif covid ou d'un certificat médical pour blessure.

Article 5.3 : Réduction, remboursement

L'inscription à une activité implique un engagement de présence et de participation. Tout paiement perçu par l'association ne pourra être remboursé en raison d'absences ou arrêts du participant.

6 - RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Article 6.1 : Fiche de renseignement et Droit à l'image

Le club GAP ALPES DU SUD BASKET 05 a naturellement pour vocation d'accueillir les jeunes au sein des activités qu'elle propose. Cet accueil doit s'effectuer dans le respect des dispositions légales concernant la responsabilité des mineurs. Une fiche de renseignement et un Droit à l'image doivent obligatoirement être fournis au moment de l'inscription.

Article 6.2 : Responsabilité du club GAP ALPES DU SUD BASKET 05 limitée au temps de l'activité

Le club GAP ALPES DU SUD BASKET 05 et les intervenants en charge des activités assument la responsabilité des jeunes mineurs qui leur sont confiés. Cette responsabilité est effective dès l'instant où ces jeunes sont régulièrement inscrits et qu'ils sont physiquement présents. Elle se limite strictement au temps de l'activité elle-même, tel qu'il est défini par ses horaires.

Article 6.3 : Vérification de la présence de l'intervenant

L'intervenant chargé de l'activité est responsable des jeunes qui lui sont confiés. Les parents doivent impérativement s'assurer de sa présence effective dans la salle ou sur le lieu de l'activité avant de laisser leur enfant. Le personnel du club GAP ALPES DU SUD BASKET 05 ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'un enfant laissé seul sans surveillance, même en cas



4

d'absence ou de retard de l'intervenant.

SPRING BASKET CAMP

FICHE

D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

TARIF CAMP

Le stage est ouvert à toutes joueuses/joueurs, sans restriction de niveau de

jeu. **Catégorie** : - U11 - U13 - U15 - U17 - U18

- Internat + pension complète : *360€ (avant le 1er mars). *400€ (après le 1^{er} mars)

Sachant que le transport doit être fait par les parents ou un covoiturage, seriez vous intéressés par un transport en car dans le cas d'un nombre suffisant de stagiaires au départ de Gap vers Voiron (ainsi que le retour) pour un supplément de 35€?

OUI, je souhaite le transport si cela est possible.

NON, je ne souhaite pas.

Validez votre formule en cochant les cases correspondantes

J'inscris mon enfant au stage « SPRING BASKET CAMP » et je joins, le chèque correspondant à l'ordre de « GAP ALPES DU SUD BASKET 05 »

Chèque N° Banque :

L'inscription ne sera pas prise en compte sans le règlement joint.

Les chèques vacances ANCV et le paiement en espèce sont acceptés.

Possibilité de payer par Carte bancaire (supplément de 2€), un sms vous sera envoyé avec le lien de paiement.

PROFIL JOUEUSE / JOUEUR

Catégorie pour la saison 2022/2023 : - U11 - U13 - U15 - U17 - U18

Niveau de compétition : Départemental Régional

Individuel : Espoir départemental Espoir Régional

Nom du club (licence déposé) :

Pièces administratives :

- Fiche Sanitaire de liaison
- Fiche renseignements généraux
- Attestation parentale transport
- Attestation parentale droit à l'image
- Photocopie attestation d'assuré social
- Photocopie attestation mutuelle de l'année en cours
- Photocopie de votre assurance (Responsabilité Civile)



7

SPRING BASKET CAMP LDC

RENSEIGNEMENT GENERAUX

Date de naissance : Lieu de naissance :
Département : Adresse :
..... Code postal : Ville : Tél. portable mère : .../.../.../.../.../...
Tél. portable père : .../.../.../.../.../...
Tél. portable stagiaire : .../.../.../.../.../...
Mails parents : 1..... 2.....

Équipements

Taille Haut : **S** **M** **L** **XL**
Taille Bas : **S** **M** **L** **XL**

ATTESTATION

Je soussigné(e)..... Père mère ou responsable
Légal(e), en qualité de représentant légal de l'enfant :

..... Je déclare :

- Avoir pris connaissance des clauses administratives et financières (voir les conditions générales d'inscription disponibles sur le site internet de l'association).
- Avoir informé mon (mes) enfant(s) des règles à respecter lors du séjour (voir les conditions générales d'inscription).
- Que toutes les informations sont exactes

En cas de réponse négative, j'autorise

*

*

*

à venir chercher mon enfant.

Fait à....., le.....



8

SPRING BASKET CAMP

SPRING BASKET CAMP 2023 DROIT À L'IMAGE

Nom du ou des responsables légaux :

.....

Adresse :

Tél : .../.../.../.../...

E-mail :

..... Étant

préalablement exposé que :

L'association « GAP ALPES DU SUD BASKET 05 » assure sa communication et la promotion du basketball grâce aux médias locaux, régionaux et nationaux ; en insistant sur la présence des jeunes stagiaires.

Et que dans le cadre de cette initiative, des photos individuelles ou collectives seront réalisées, sous le contrôle du staff technique du camp.

Je soussigné(e)..... Déclare autoriser par la présente l'organisation, multimédia, pédagogique, promotionnelle sur tous supports ou médias connus et inconnus à ce jour, et ce sans limitation dans le temps. Et à ce titre gracieux.

Fait à , Le .../.../.....

Signature suivie de la mention « Lu et approuvé » :



9

SPRING BASKET CAMP

SPRING BASKET CAMP 2023

Affaires recommandées pour la semaine :

❖ Nécessaire pour le couchage :

- * Drap house 90*180
- * Oreiller
- * Drap/duvet

❖ Nécessaire de toilette :

- * Serviettes de toilette et 1 serviette de bain
- * Brosse à dent et dentifrice
- * Gel douche et shampoing

❖ La pratique du basket :

- * Chaussures habituelles et adaptées à la pratique du basket pour intérieur
- * Chaussures habituelles et adaptées à la pratique du basket pour extérieur
- * Tee-shirts (pour la pratique du basketball)
- * 1 casquette
- * 1 ballon
- * 1 gourde
- * Affaires de douche (douche obligatoire)
- * Claquette ou tong

Le CAMP déconseille à vos enfants d'emmener des objets de valeur (MP3, tablette, portable, etc.)

Le CAMP décline toute responsabilité pour les vols ou pertes qui pourraient se produire à l'intérieur du camp.

Nous vous rappelons que si vous retirez votre enfant en cours de séjours pour raisons personnelles, AUCUN remboursement ne sera consenti.



ALLERGIES : ALIMENTAIRES M EDICAMENTEUSES

Doui Ooui

non non

CONFIDENTIEL

MINISTRE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE

AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non

Précisez

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrête du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1- VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDES	DATES
Diptérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE INDICATION.

2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence) Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

Lemineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non

3- RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4- RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRENOM : ADRESSE :
.....

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL TEL PORTABLE :
.....

Responsable N°2 : NOM : PRENOM : ADRESSE :
.....

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL TEL PORTABLE :
.....

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes Mesures rendues nécessaires selon l'état dressante de ce

mineur. Date : Signature :